

Communiqué

Le 4 mars 2009

Le renouvellement de notre convention collective est prévu pour le 31 mars 2010 ou le 31 mars 2011, selon l'indice des prix à la consommation (IPC) tel que publié par statistique Canada.

Si la convention est prolongée au 31 mars 2011, l'augmentation salariale est prévue à 2%, sinon l'employeur décrètera la fin de la convention collective au 31 mars 2010.

Votre exécutif est convaincu de la nécessité de débiter le processus de négociation avant l'automne dans le but évident d'optimiser les gains monétaire pour ses membres.

Nous avons proposé a la SAQ d'entamer les démarche pour obtenir un mandat au conseil du trésor dans le but de débiter le processus de négociations.

Nous débiterons donc une consultation par sondage bientôt et espérons une collaboration de tous pour le mieux-être de tous nos membres.

Soyez assuré de soutien de toute l'équipe syndical dans la cueillette de vos revendications.

Daniel Dussault
Président, SCFP sl 3535 (STSAQ)